

www.appea.fr

SIÈGE ADMINISTRATIF & COURRIER

Classe préparatoire de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon 5 place du Petit collège 69005 Lyon

Procédure de candidature

De la candidature à l'adhésion : les différentes étapes

- 1. Envoi par la présidence ou le Conseil d'administration du dossier de candidature à l'école intéressée.
- 2. Réception de la lettre d'adhésion et du dossier respectant le cahier des charges (pièces obligatoires à fournir) par le Conseil d'administration.
- 3. Envoi du dossier de candidature par le Conseil d'administration aux membres du réseau pour examen.
- 4. Programmation d'une visite de courtoisie par les classes préparatoires du secteur géographique de la candidature (deux membres du réseau au minimum). Un rapport est émis et transmis au Conseil d'administration à la suite de cette visite.
- 5. Courrier retour du Conseil d'administration à la classe préparatoire postulante faisant suite au dossier de candidature et au rapport de visite. Remarque et/ou rendez-vous pour une audition.
- 6. Rectifications, rajouts, corrections si besoin apportés au dossier.
- 7. Audition en Conseil d'administration et vote.



Pièces et dossiers à fournir

Un courrier de demande d'adhésion du/de la président.e de l'établissement ou de la collectivité précisant notamment le nom du/de la responsable à qui sera délégué le pouvoir de vote et de représentation au sein de l'assemblée générale de l'APPÉA en cas d'acceptation de l'adhésion.

Établissement

- Statut de l'établissement
- Présentation du projet d'établissement et ses orientations (trois pages)
- Organigramme administratif du personnel affecté à la structure : enseignants (avec leurs spécifiés disciplinaires et artistiques), direction, coordinateur, personnel administratif, technicien, documentaliste, etc.
- Descriptif du bâtiment : nombre d'ateliers, les ateliers techniques et leurs spécificités, salle de conférence, salle d'exposition, bibliothèque/centre de documentation, salle multimédia etc.
- Descriptif des équipements techniques : informatique, photo/vidéo, gravure, céramique, volume/sculpture, etc.
- Outils de communication : site Internet, plaquettes, flyers, blogs, livret de l'étudiant.

Classe préparatoire

- Antériorité (nombre d'année d'existence de la prépa)
- Modalités de recrutement des élèves
- Elèves concernés (âge, diplôme, etc.)
- Effectifs sur les deux dernières années
- Résultats aux concours (sur deux promotions): nombre de concours présentés et réussis par élève, nom des établissements
- Equipe enseignante : nombre, statut, grade si titulaire, spécificités disciplinaires, qualification / diplôme pour chacun d'entre eux, cv, nombre d'heures en prépa par enseignant
- Journées portes ouvertes spécifiques classe prépa? Exposition spécifique classe prépa?
- Activités complémentaires proposées : voyages, workshops, conférences, expositions etc.
- Partenariats et conventions avec d'autres institutions culturelles (ex : centres d'art, Frac, écoles d'art supérieures, théâtre, médiathèque etc.)
- Grille tarifaire

Pédagogie:

- Emploi du temps hebdomadaire, calendrier des cours et durée de la formation (sur l'année et par semaine)
- Objectifs et contenus de la formation
- Organisation, objectifs et contenus pédagogiques
- Déroulement et organisation des études sur l'année
- Les mises en situation de concours, jurys, épreuves plastiques, épreuves théoriques (leurs nombres et leurs modalités) et plus généralement les modes d'évaluation et de suivi des étudiants : sous quelle forme, en présence de qui, avec quel document, combien de fois dans l'année.
- Aide à l'orientation et sous quelle forme.